



Paris, le 10 septembre 2012

Compte-rendu FORCE OUVRIÈRE de la Table ronde sociale du 7 septembre 2012

La Ministre, Delphine Batho accompagnée du Ministre délégué Frédéric Cuvillier, assistés de leurs cabinets et de leur administration recevaient l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

Cette réunion au format très particulier qui devrait se renouveler faisait suite aux rencontres bilatérales de certaines de ces organisations (cf. CR FO de la bilatérale du 2 août 2012).

Les Ministres ont ouvert cette table ronde par l'annonce solennelle du « changement », en « rupture » avec le passé ... mais, prenant l'exemple de la fin de la méthode automatique de la règle du « un sur deux » -départs non remplacés-, ils n'ont pas caché que ce serait en défaveur des ministères non prioritaires (tels que le MEDDE et le METL).

Ils ont ensuite voulu placer le dialogue social dans un cadre de franchise et le démontrer, en annonçant l'arbitrage interministériel ramenant de -2,5% à -1,5% la restriction budgétaire qui sera imposée au ministère pour 2013.

Nous ne pouvons accepter cette nouvelle coupe franche car, même ainsi réduite, elle s'ajoutera aux précédentes, avec les conséquences que l'on sait : destructrices pour le service public et insoutenable par les personnels.

Nous notons cependant que cette franchise ne peut -si l'administration s'y tient dans le temps- que favoriser l'exercice du dialogue social mis à mal ces dernières années par la technique du parler creux et des coups de canifs dans les contrats.

Intervention préliminaire FORCE OUVRIÈRE

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

La « table ronde sociale » à laquelle vous nous avez conviés ce matin est un événement - ô combien - attendu par les personnels.

Tout au long de ces dernières années ils ont vécu une profonde déstructuration de ce ministère et, le plus souvent, subi d'incessantes réorganisations.

Le changement permanent des structures de l'État les a tous heurté d'une façon ou d'une autre :

- **changement permanent** au travers des compétences qu'il leur est demandé de mettre en œuvre (pour peu qu'elles soient encore réellement connues) après avoir dû en abandonner de nombreuses -je pense là à l'ingénierie publique- ou à devoir s'y préparer de nouveau -et je pense ici au droit des sols- ou

peut-être demain à l'ATESAT si l'absence de moyens perdure,

- **changement permanent** au travers de la nature des services (ministériels ou interministériels) ou des établissements qu'ils auront dû rejoindre, parfois même au prix de plusieurs mobilités,

- **changement permanent** au travers de l'instabilité permanente (organisations, mutualisations, déménagements) de leur environnement professionnel, conduisant à la perte de repères et à l'angoisse du lendemain,

- **changement permanent** au travers de la dégradation des conditions dans lesquelles il leur est demandé de s'adapter : suppression des effectifs, moyens de fonctionnement,

- **changement permanent**, enfin, au travers de la remise en cause de leurs droits et garanties statutaires (les fusions en sont l'exemple).

Il n'est donc pas paradoxal que les personnels soient dans l'attente de la mise en œuvre de la promesse du « changement » par rapport à cette politique erratique des changements incessants qui a fait leur quotidien depuis la mise en œuvre de la RGPP -véritable dogme du gouvernement Fillon- et de la RéATE parallèlement au détricotage, par exemple, de ce que l'on appelle communément « les 35 heures ».

Pour limiter notre intervention, nous nous en tiendrons à ces deux dernières illustrations pour vous confirmer combien il était important que nous vous rencontrions et combien les personnels attendent de savoir, maintenant, que le changement est réellement au rendez-vous.

Et pour cela, deux questions : dans quel sens ? et à quelles échéances ?

Et notre propos n'est pas de revenir en arrière, mais d'en revenir à des pratiques qui replacent les personnels au cœur des évolutions de ce ministère plutôt qu'en victime collatérale du libéralisme qui a transformé de trop larges pans du service public en service marchand.

Au moment où le gouvernement annonce de nouvelles expérimentations, nous souhaitons vous entendre nous dire comment vous défendez et allez défendre ce ministère contre toutes velléités d'écorner plus encore son champ de compétences.

Car nous vous demandons solennellement l'arrêt de ces expérimentations qui ne peuvent que préfigurer l'abandon de ... 25% du personnel du ministère !

L'abandon annoncé de « la RGPP aveugle » ne doit pas conduire à traduire l'acronyme RGPP par « *Regroupement Généralisé des Personnels en Préfecture* » !

Au moment où le nouveau gouvernement ajourne -avec raison- des partenariats publics/privés aux conséquences financières monstrueuses à long terme, il est clair que, outre le reniement des engagements du précédent gouvernement, l'abandon de la contribution de l'État au développement de la voie d'eau gagera encore un peu

plus le devenir des personnels du futur établissement Voies navigables de France.

C'est en cela, Mme. La Ministre, M. le Ministre, que les personnels ont à cœur que le ministère soit défendu ; ils espèrent que vous le ferez avec plus de succès que vos prédécesseurs.

C'est ce changement qui est attendu, à commencer aussi par la levée des incertitudes qui pèsent, dans l'attente de votre arbitrage sur le CEREMA dont vous avez pu mesurer les dangers que le projet porte sur le devenir de l'ensemble du Réseau Scientifique et Technique (tant de son apport à l'ensemble des collectivités publiques que de son rayonnement à l'échelle internationale).

C'est aussi ce changement et ce soutien qu'attendent les inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le changement est attendu.

Il doit notamment se traduire par une autre approche des conditions de travail. A ce titre la réduction du temps de travail -les « 35 heures »- et ce qui en a été fait par le gouvernement précédent impose un nouveau regard.

Après avoir entendu vos propos en ouverture et avant d'écouter vos réponses, permettez-moi de vous dire que nous sommes demandeurs d'une rupture dans les méthodes mises en œuvre par votre administration tout au long de ces dernières années.

Nous voulons voir, dans la perspective de la « table ronde sociale » d'aujourd'hui, le signe de votre volonté du retour à un dialogue social normal.

Et nous n'en demandons pas plus : revenir à la normalité sera, en ce domaine, un progrès réel.

Mais, au-delà de vos propos, nous serons attentifs à ce que votre administration ne travestisse pas le retour à un dialogue social normal en la poursuite d'une réunionite anesthésiante et sclérosante pour les intérêts des personnels...

Je vous remercie, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre.

Réponses des Ministres aux interventions préliminaires :

La Ministre de l'écologie prenant toujours soin de faire compléter ses réponses par le ministre délégué au transport et leur unisson étant parfaite, nous prenons le parti de restituer ici leurs propos sans distinction, les attribuant « aux » Ministres.

C'est ainsi que les Ministres se sont efforcés de répondre à toutes les questions, qu'elles émanent d'organisations s'inscrivant résolument dans l'accompagnement ou d'organisations qui, comme FORCE OUVRIÈRE, ont posé toutes les questions, y compris celles qui fâchent.

Et il semble que cette « honnêteté » ait payé car, à défaut de pouvoir la mesurer précisément, leurs réponses étaient peu empreintes de langue de bois ou de démagogie.

Concernant la poursuite ou la concrétisation des projets engagés :

Sur la décision gouvernementale d'expérimenter la poursuite de la RéATE, les Ministres nous ont assurés d'avoir déjà relayé ces demandes que nous avons déjà exprimées et de réintervenir de nouveau auprès de Marylise LEBRANCHU pour qu'une pause soit instaurée sur ce sujet. Un premier gage : les Ministres organiseront une discussion préalable (mi-octobre?) sur le rapport que transmettra le CGEDD sur le bilan de la RGPP.

Sur la mise sous tutelle de l'ADEME, les Ministres ont bon espoir d'obtenir l'abrogation du décret permettant le retour à la situation antérieure.

Sur le CEREMA, le préfigurateur va être invité à poursuivre ses travaux et, si la question du statut juridique n'est toujours pas tranchée, les Ministres nous assurent que le projet veillera, comme demandé par FO, à ce qui sera arrêté ne puisse être détricoté ultérieurement dans le cadre de la décentralisation.

Sur VNF, aux mauvaises "surprises" qui ne sont révélées que maintenant au sein du Comité de suivi (transfert de postes vacants non compensés financièrement), les Ministres reconnaissent la justesse des craintes également exprimées par FORCE OUVRIÈRE sur un autre tarissement annoncé de ressources de l'établissement public du fait de l'abandon du canal Seine-Nord-Europe ... mais se retranchent derrière l'obligation morale d'un transfert soutenu par le protocole d'accord du 24 juin 2011 !

Dans le même ordre d'idée, concernant la fusion des B techniques d'une part et des B administratifs d'autre part, les Ministres confirment -comme FORCE OUVRIÈRE n'a eu de cesse de le dire - que le NES était bien accessible sans fusion de corps (sic!) et même qu'ils auraient préféré les y faire accéder sans fusion (re-sic!) et reconnaissent que la pression exercée par d'autres organisations a été la cause de ce « *coup [mal] parti* » !

Ce mal étant fait, les Ministres ont demandé à -et auraient obtenu de- la Ministre de la Fonction publique un feu vert pour examiner la création d'un « *corps technique de contrôle* ».

Concernant les projets à venir :

Les Ministres proposeront d'élaborer un agenda social en y inscrivant quatre projets :

1. OPA : ouverture d'une table ronde pour sortir enfin les textes, corriger les effets pervers du dispositif de double-retraite, examen du rapport du CGEDD (le ministère a d'ores et déjà obtenu l'accord de la Fonction publique sur l'ouverture de ce chantier). Au passage les Ministres ont annoncé le gel de toute mesure visant à regrouper les ouvriers de la Fonction publique et demandé la possibilité de rouvrir les recrutements d'OPA.
2. C administratifs : la Fonction publique a donné son accord pour que la question de l'accès au 8ème échelon soit examinée (le ministère pourrait être pilote pour la mise en œuvre d'une solution qui ne se traduirait pour autant pas par une automaticité de passage. Les Ministres se déclarent favorables au gel de l'extension de la PFR et annoncent la perspective d'une réflexion sur l'évolution de la grille indiciaire (et se déclarent par la même occasion -même s'il s'agit là de C techniques- favorable à l'examen de la situation des dessinateurs).
3. Ingénieurs : les Ministres confirment l'ouverture d'une réflexion sur la place des ingénieurs au sein de différents ministères Delphine Batho précise qu'elle participera personnellement à ces Assises qui se tiendront au 2ème trimestre 2013. Les Ministres en profiteront pour rappeler que, comme pour le « *coup [mal] parti* » des fusions de corps de B, elle stoppait la fusion des corps d'ingénieurs.
4. Conditions de travail : exposition au danger, prime de mobilité, bonification du service actif, risques psychosociaux (dans l'attente d'un plan gouvernemental) et mise en place d'un baromètre social.

Sur ces quatre chantiers annoncés on se reportera aux publications des Syndicats nationaux FORCE OUVRIÈRE compétents pour les corps visés ... mais aussi pour les corps oubliés !

La FEETS-FO a cependant rappelé que le blocage sur la situation des inspecteurs et délégués du permis de conduire était réelle (à cet égard, Frédéric Cuvillier s'est engagé à nous recevoir prochainement), de même que les perspectives pour les contrôleurs des transports terrestres et nous avons rappelé au ministre délégué (par ailleurs élu du Pas-de-Calais) qu'il ne fallait pas oublier la situation des officiers de ports et officiers de ports-adjoints...

Quant aux questions relatives aux conditions de travail, elles ne sauront être les seules mesures visant les personnels d'exploitation (dont le statut date aujourd'hui de vingt et un ans...) ni conduire à faire reporter, vers le CHSCT, des sujets (comme le travail isolé) sur lequel le CCHS a déjà émis des recommandations il y a plus de dix ans et que l'administration, après avoir fait en sorte qu'elles soient jamais mises en œuvre cherche depuis quelque temps à remettre en cause !!!

Conclusions :

Le « changement » est donc apparu ,au cours de cette première « Table ronde sociale », comme un changement heureux -et prometteur- mais seulement dans les méthodes, ce qui n'est pour autant pas à négliger.

En effet, et même si nous aurons dû remonter à la charge, les Ministres ont fini par s'engager à associer Cécile Duflot (absente à cette table ronde) sur les questions importantes -que FORCE OUVRIÈRE avaient posées seul- de l'ADS et de l'ATESAT.

De même, les Ministres ont tenu à répondre clairement à FORCE OUVRIÈRE sur leur souci de ne pas transfigurer dialogue social « normal » en « réunionite anesthésiante », ce à quoi d'autres organisations s'étaient pourtant déclarées prêtes à continuer...

Nous mesurerons donc rapidement la nature et la portée du changement annoncé à la lumière du calendrier dans lequel sont inscrites les prochaines échéances.

En effet, les Ministres se sont engagés à nous adresser sous quinzaine un projet de « feuille de route » (accompagné d'échéances, comme demandé également par FO).

Et les organisations syndicales seront alors amenées à se prononcer sur ce projet, mais non pas pour s'accorder à prioriser les évolutions ou encore négocier les contreparties de reculs sociaux (ce à quoi FO s'est toujours opposé).

S'il apparaît donc à ce stade que le changement n'est pas pour maintenant, il peut-être pour bientôt...

Et pour s'assurer que ce changement ira dans le bon sens (ce qui est une nécessité *sine qua non* et constituerait également en soi un autre changement), il est clair que les personnels gagneront à se préparer dès maintenant à en exprimer l'exigence.

Et la FEETS-FO et ses Syndicats nationaux ne s'abstiendront pas pour prendre l'initiative !